

Bonne et  
heureuse  
année 2010  
à tous nos  
lecteurs !



# Voix d'Exils

TRIMESTRIEL ROMAND D'INFORMATION SUR L'ASILE



## Dans le monde discret des réfugiés palestiniens en Suisse



ICRC

Lire pages 7-9

Peu nombreux, les réfugiés palestiniens vivant en Suisse caressent surtout l'espoir de repartir vivre sur la terre de leurs ancêtres, mais n'oublie pas de porter un regard critique sur le pays qui les accueille. *Voix d'Exils* a recueilli le témoignage de quelques uns.

### Politique d'asile

#### Les NEM sont toujours là !

Contraire au départ les requérants d'asile frappés d'une décision de non entrée en matière (NEM) n'est pas une solution efficace.

Lire page 3

### Expulsion

L'exécution de la «Convention sur la gestion concertée des migrations irrégulières» signée entre Berne et Kinshasa est effective.

Lire pages 12

### Culture

La fête des vendanges de Neuchâtel séduit une rédactrice

Lire pages 14

## Sale temps pour les mineurs non accompagnés

Le jeune somalien expulsé le 12 novembre vers l'Italie fait couler beaucoup d'encre indignée en Suisse. Abdirashid, 17 ans, a fui la guerre qui fait toujours rage en Somalie. Il est arrivé seul en Suisse après un premier séjour en Italie. Scolarisé dans le canton de Vaud au sein d'une classe de l'Organisme pour le perfectionnement scolaire, il a été arrêté par la police, devant ses petits camarades, et expulsé immédiatement.

Comment est-il possible de refouler un mineur non accompagné de 17 ans vers un autre pays sans se soucier de sa sécurité? Ceux qui approuvent l'expulsion brandissent les Accords de Dublin en vertu desquels le renvoi d'un demandeur d'asile est systématique s'il a transité par un autre pays membre de l'espace Schengen avant d'atteindre la frontière suisse, même s'il s'agit d'un mineur. Cette logique procédurière restrictive est en passe de neutraliser tous les effets de la Convention des droits de l'enfant (CDE) dont la Suisse est signataire.

En effet, même si le mineur non accompagné (MNA) n'est pas en mesure d'obtenir le statut de réfugié, la CDE exige une évaluation de la situation personnelle de l'enfant dans son pays d'origine. L'Etat du pays d'accueil doit garantir le même traitement qu'aux mineurs nationaux. Mais cette mince protection n'est plus valable dans un contexte de durcissement de la politique d'asile. Cette situation expose la majeure partie des MNA qui arrivent en Suisse au même traitement que celui réservé à Abdirashid. Chaque année, on estime à environ 1'200 à 1'500 les MNA qui arrivent en Suisse via l'Italie ou d'autres pays limitrophes.

Hélas, la Confédération helvétique n'est pas le seul Etat qui expulse les mineurs. Tous les pays européens sont concernés. Les expulsions de mineurs iront crescendo à moins que les assises européennes sur les mineurs isolés étrangers qui se tiennent en ce moment à Lille (France) réussissent le pari de rappeler à l'ordre l'Europe. Il est question d'analyser les atteintes aux droits reconnus par la Convention internationale des droits de l'Enfant au sein de l'Union européenne, d'identifier les difficultés de prise en charge, mais également les bonnes pratiques, et de faire émerger les principaux besoins justifiant une action en faveur des MNA. Nous espérons vous rendre compte des conclusions de cette rencontre dans le prochain numéro.

La rédaction

## Prévention

### Que faire pour éviter de contracter la grippe A(H1N1)?

La principale voie de transmission du nouveau virus grippal A(H1N1) semble être la même que celle de la grippe saisonnière, à savoir via des gouttelettes respiratoires émises lorsqu'on parle, qu'on éternue ou qu'on tousse. On peut se prémunir contre l'infection en évitant un contact rapproché avec des personnes présentant des symptômes de type grippal (en essayant dans la mesure du possible de maintenir une distance d'environ 1 mètre) et en prenant les mesures qui suivent :

- éviter de se toucher le nez et la bouche;
- se laver soigneusement les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique, et ce régulièrement (surtout si l'on se touche le nez ou la bouche ou si l'on touche des surfaces potentiellement contaminées);
- éviter un contact rapproché avec des personnes qui pourraient être malades;
- réduire, dans la mesure du possible, le temps passé dans des endroits bondés;
- bien aérer l'endroit où l'on vit en ouvrant les fenêtres;

- avoir une bonne hygiène de vie, à savoir dormir suffisamment, s'alimenter correctement et conserver une activité physique.

Il est impossible de faire la différence entre la grippe saisonnière et la grippe A(H1N1) sans aide médicale. Les symptômes typiques à rechercher sont les mêmes que pour les virus saisonniers: fièvre, toux, céphalées, douleurs musculaires et articulaires, maux de gorge et écoulement nasal. Seuls votre médecin et les autorités de santé locales peuvent confirmer un cas de grippe A(H1N1).

#### Que faire si je pense avoir contracté la grippe A(H1N1)?

Si vous ne vous sentez pas bien, présentez une forte fièvre, de la toux et/ou un mal de gorge:

- Restez chez vous et évitez de vous rendre sur votre lieu de travail, votre école ou à des rassemblements.
- Reposez-vous et absorbez des liquides en abondance.

## Sommaire

### Politique d'asile

Les NEM sont toujours là, sans aide sociale 3

### Analyse

Facteur temp 4

### Débat

Défi de l'éducation des enfants 5

### Point de Vue

Comment faire face au rejet des différences ? 6

### Dossier

Pourquoi le conflit israélo-palestinien produit si peu de réfugiés en Suisse ? 7-9

### GENÈVE

Spécial commune de Meyrin 10-11

### VAUD

Des Congolais expulsés manu militari sans avoir reçu de plan de vol 12

Un foyer découvre les trésors du Web 13

### NEUCHÂTEL

« Cette année, j'ai assisté à la fête des vendanges » 14

Douces joies des repas communautaires de Couvet 15

L'assurance maladie des requérants d'asile est collective 15

### Magazine

Formation : Un coup de lessive après la couture 16

### Eclairage

Qui peut-il bénéficier de l'admission provisoire ? 17

### Portrait

Un président multiculturel pour les étrangers de Lausanne 18

### Publication et Culture

19

- Couvrez-vous le nez et la bouche de mouchoirs en papier lorsque vous toussez et que vous éternuez et éliminez-les ensuite correctement. Lavez-vous ensuite les mains soigneusement avec du savon ou une solution hydroalcoolique
- Si vous n'avez pas de mouchoirs en papier pour vous moucher ou pour tousser, faites-le dans le creux de votre coude.
- Lavez-vous les mains à l'eau et au savon fréquemment et soigneusement, surtout après avoir toussé ou éternué.
- Informez votre famille et vos amis de votre maladie et recherchez de l'aide pour les tâches ménagères qui supposent des contacts avec d'autres gens, par exemple les courses.

Si vous pensez avoir les symptômes de la grippe, appelez en priorité votre médecin traitant.



Source: OMS

## Politique d'asile

# Les NEM sont toujours là, sans aide sociale

**La suppression de l'aide sociale ne permet pas d'éloigner du territoire suisse les requérants d'asile frappés d'une décision de non entrée en matière (NEM). Telle est la principale conclusion d'une équipe d'experts.**

Dans le cadre d'un colloque qui a eu lieu le 26 novembre dernier à la Haute école de travail social de Genève, l'équipe de recherche dirigée par Margarita Sanchez-Mazas a exposé les résultats de ses travaux sur les conséquences de la suppression de l'aide sociale dans le domaine de l'asile. L'étude porte sur la période allant de 2004 à 2007, durant laquelle les NEM ont été ciblés pour l'application d'une mesure de suppression de l'aide sociale. Cette mesure avait pour but de durcir les conditions de vie des NEM et de les contraindre au départ.

### Peu de départs

Des entretiens approfondis menés auprès des NEM de Zurich, Berne, Lausanne et Genève (32 personnes en tout) ont révélé que très peu de personnes visées ont pris le chemin du retour. La grande majorité des NEM interrogés n'envisagent pas de rentrer au pays d'origine. Ils affichent plutôt une grande détermination à rester, malgré une situation perçue comme hostile.

«Plus les gens ont le dos au mur, et plus ça pousse les gens au sacrifice suprême, rester là quoi qu'il arrive», a confié un NEM aux auteurs de l'enquête. Il n'y a eu que 20% de départs contrôlés par l'Office fédéral des migrations (ODM) sur les 9'786 NEM recensés depuis 2004. Ils se débrouillent pour se rendre invisibles face au risque d'être renvoyés, en sortant du dispositif d'aide d'urgence (repas et dortoir).

### Paradoxes et contradictions

L'étude indique qu'un NEM sur trois fait appel à l'aide d'urgence et ne quitte pas immédiatement la Suisse. Et une personne sur dix se trouve de nouveau en Suisse un à deux ans plus tard. «Il faut tout de suite différencier les personnes qui, faute de mieux, vont solliciter l'aide d'urgence, de l'immense majorité (environ 80 à 90%) qui préfèrent se débrouiller seules plutôt que de recevoir de la nourriture en nature, avec toutes les contraintes que cela implique», souligne l'enquête qui déplore l'inefficacité de la suppression de l'aide sociale. Elle relève ensuite quelques paradoxes et contradictions. Le dispositif mis en place prévoit une aide ponctuelle, mais celle-ci peut durer des années. Le manque d'argent liquide rend la prison plus attrayante que l'aide d'urgence et pousse les personnes à la petite criminalité «de survie». La prison permet l'exercice d'une activité rémunérée et l'accès à des soins médicaux.

L'indigence des NEM ne leur permet pas de payer les amendes reçues. Ils sont obligés d'exécuter des travaux d'utilité publique pour rembourser leur dette, alors que par ailleurs on leur interdit de travailler et de gagner de l'argent.

### Pas de réduction des coûts

La suppression de l'aide sociale aux NEM a été également justifiée par la nécessité de réduire les coûts dans le domaine de l'asile. Les auteurs



© VDE

*La grande majorité des NEM interrogés n'envisagent pas de rentrer au pays d'origine, malgré une situation perçue comme hostile.*

de l'enquête notent que les économies réalisées sont insignifiantes au niveau fédéral. Paradoxalement, «des coûts ont été engendrés par l'introduction de la nouvelle politique, son monitoring et l'appui fédéral croissant versé aux cantons (le forfait passant de 600 francs par personne en 2004 à 1'800 francs en 2005, puis à 6'000 francs dès 2008).»

Les cantons ont de leur côté supporté des coûts indirects non répertoriés tels que des dépenses administratives, l'aide d'urgence ou des frais de police.

*La rédaction.*

## Analyse

## Le quotidien chronométré: source de stress pour les migrants en Suisse

**S'il y a une référence culturelle qui fait la renommée de la Suisse, c'est sa relation unique au temps. Beaucoup d'étrangers ont du mal à l'intérioriser au début de leur séjour.**

«Mais je n'ai que 5 minutes de retard. Vous n'allez pas annuler mon rendez-vous pour quelques minutes?» Ce scénario est le quotidien de beaucoup de migrants pour qui l'apprentissage de la ponctualité est le premier palier sur l'escalier de l'intégration. Le respect des horaires, cet élément devenu la norme pour la population citadine des pays développés, nécessite pour d'autres un certain effort afin de se conformer aux habitudes du pays d'accueil.

C'est le cas de Tafareh\*, un requérant d'asile éthiopien. Il porte deux montres sur le même poignet et raconte à tout le monde qu'il perpétue un style des années 60. Or ce n'est pas le cas: en observant bien les deux cadrans, on constate que l'un indique 14 heures quand l'autre pointe sur 8 heures. En fait, venant d'un pays qui, comme la Somalie et le Yémen, connaît un comptage horaire singulier où la journée débute à 00h00 par le lever du soleil quand il serait 6 heures du matin ailleurs dans le monde, Tafareh tente de cette manière de s'y retrouver et d'apprendre le système horaire international.

Même si les lieux de provenance diffèrent, les problèmes dus au facteur temps se font ressentir de la même manière auprès d'autres migrants. Alors que tout le monde croit que le quotidien chronométré était déjà une réalité pour tous les Européens, Tania\*, d'origine géorgienne, lâche avec un mouvement de la tête synonyme de regret: «Depuis que j'ai quitté mon hameau natal, j'ai perdu une liberté que je croyais éternelle. Dans mon village je ne pensais à regarder l'heure qu'une seule fois par jour, à 20 heures, pour le passage d'une émission culturelle à la radio.»

### Facteur de stress

Une petite pause, le temps d'inspirer, et elle enchaîne: «Mes journées rythmées par le soleil avaient de la peine à s'écouler. J'avais largement le temps de réaliser mes objectifs sans aucun empressement ou stress. J'avais le sentiment d'être maîtresse de mon temps.» Avec un ton élevé, laissant entrevoir une certaine nervosité, elle fait entendre que sa vie en a pris un coup depuis son arrivée en Suisse: «Je suis toujours anxieuse et suis suspendue à ma Swatch comme si ma vie en dépendait. Je crois

consulter ma montre plus souvent que je ne respire.»

Les statistiques des années 2008 et 2009 réalisées par l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) sur les rendez-vous manqués pour la signature de la commande d'assistance financière confirment ces difficultés, sanctionnées par une amende de 20 francs pour chaque absence non excusée: environ 11% des requérants d'asile échouent à être ponctuels; 2,5% ratent même le deuxième rendez-vous.

C'est une situation qui, indéniablement, engendre beaucoup de perturbations dans les plannings et les prestations des services qui ont des contacts avec le milieu de la migration. Ce problème a aussi des incidences sur l'image, sur l'économie et sur la santé des migrants.

### Impact sur la santé

Pour Athanase\*, originaire du Rwanda, un pays situé près de l'équateur où le temps s'écoule à

une cadence monotone sous un ciel toujours bleu, le stress des horaires à respecter a semblé-t-il eu des impacts négatifs sur sa santé depuis qu'il est en Suisse. Il se plaint surtout de pertes de sommeil et d'une angoisse constante.

Quant à Sanjeewa\*, un Sri lankais installé depuis longtemps en Suisse, il a été licencié de son travail à deux reprises en raison de quelques minutes de retard. Or il avait, d'après lui, proposé pour corriger ses erreurs d'assurer des minutes de plus en fin de journée, le temps qu'il s'habitue à ce quotidien chronométré: «Etant habitué à un système où le travail se mesure à la quantité produite par journée et non à la ponctualité, j'ai décidé de monter mon petit business pour pouvoir vivre à mon rythme. Mais j'ai constaté que le changement et l'adaptation se font par la force du temps. L'agenda et l'heure sont maintenant devenus le centre de gravité de ma vie...»

Hassan CHER HARED

\*Prénom fictif



©VDE/Nashwan HASHIMI

## Débat

# Le défi de l'éducation des enfants chez les migrantes

**Eduquer sereinement sa progéniture quand on a du mal à s'appropriier tous les codes d'accès à la société d'accueil n'est pas chose facile. Pour parler de ce sujet brûlant, quelques femmes ont pris rendez-vous à l'association F-Information.**

«Femmes migrantes et éducation des enfants», tel est le thème formulé par les organisatrices du débat qui a eu lieu en novembre dernier au siège de F-Information situé à Genève. L'assistance était composée d'une majorité de femmes d'origine étrangère et d'une poignée d'hommes. Tous avaient l'air de se préoccuper du sort des enfants issus des familles migrantes installées en Suisse. Les échanges furent vifs et passionnés étant donné les circonstances politiques : la rencontre a eu lieu juste avant les votations sur l'interdiction des minarets.

Les premières interventions ont rapidement mis en exergue des faits qui accusent. Selon les statistiques, le taux de criminalité est en nette augmentation chez les étrangers, en particulier chez les jeunes. L'incivisme et le refus de l'autorité parentale constituent les principales causes selon certains témoignages. D'autres incriminent le déficit de l'encadrement éducatif accordé aux enfants des migrants.

### Le seuil des 18 ans

L'intervention la plus remarquable fut celle d'une ancienne travailleuse sociale. «Quand ils arrivent à l'âge de 18 ans, les jeunes étrangers ont entre autres des problèmes de papiers, de logement, de conflits familiaux», relate Franca Ongarelli Loup. Cette assistante sociale à la retraite désigne pourtant les autorités suisses comme responsables de la situation : « Il me semble que l'on ne favorise pas l'intégration des étrangers. Je sais qu'il y a des dealers, mais on fabrique aussi des délinquants.» Elle conclut : «Je n'aime pas l'exclusion. Je suis contre le fait qu'on refuse le permis de séjour aux étrangers.»

Michel-Acatl Monnier de l'équipe de prévention et d'intervention communautaire a fait les mêmes constatations. Toutefois, il désigne les conflits familiaux comme étant la principale cause des difficultés et plaide pour une aide conséquente aux familles migrantes confrontées à ce problème. Il suggère une solution prônée par son institution. «En cas de conflit familial, nous chargeons un membre ou un proche de la famille ou un membre de la communauté de faire la médiation entre le jeune et ses parents», explique-t-il.



*L'ambiance était tendue lors des échanges.*

### Choc des cultures ?

Le débat a par la suite dévié sur les difficultés liées aux approches multiculturelles de l'éducation des enfants étrangers. Certains intervenants ont même évoqué le choc des cultures.

Plusieurs personnes ont souligné la difficulté, voire l'embarras des migrantes à opérer des choix parmi les éléments de culture à transmettre à leur progéniture. Doivent-elles garder tout de leur propre culture et rejeter certaines valeurs du pays d'accueil ? Comment concilier les deux cultures ? Les questions sont nombreuses et les réponses ne sont pas évidentes.

Midya Sofi, une jeune étudiante de 18 ans née d'un père iranien et d'une mère kurde a déploré le tiraillement dont elle est l'objet vis-à-vis de son héritage culturel oriental et la culture de son pays de naissance, la Suisse.

Certaines situations évoquées lors de ce débat sont loin de faire l'unanimité. «Mes parents me disent que si mes enfants ne parlent pas polonais, le contact avec eux sera coupé», a déclaré Agata, une Polonaise mariée à un Suisse. «Mon mari ne veut pas que je parle polonais aux enfants», a-t-elle poursuivi.

Mme Perez, originaire d'Espagne, a raconté avec amertume son enfance en tant que fille de migrants. Elle assure avoir connu une jeunesse malheureuse. Arrivée en Suisse il ya plus de 30 ans pour rejoindre ses parents, elle devait

Plusieurs personnes ont souligné la difficulté, voire l'embarras des migrantes à opérer des choix parmi les éléments de culture à transmettre à leur progéniture

se cacher sous peine d'expulsion parce que le regroupement familial était interdit. «J'ai très mal vécu cette réalité», regrette-elle, la gorge nouée par l'émotion. «Même quand j'ai commencé mes études au Lignon, on m'avait interdit de parler l'espagnol à l'école».

Les participants au débat ont aussi soulevé le problème de la trop grande liberté accordée aux adolescents dès l'âge de 18 ans, consécutivement au droit suisse. Cela limite le champ d'éducation des parents lorsqu'il s'agit d'intervenir pour réprimander certains comportements nuisibles telles que des sorties nocturnes, beuveries, fugues, etc.

La disposition relative au droit de regard sur les notes a été critiquée presque à l'unanimité. En effet, arrivé à sa majorité, l'enfant doit choisir si ses parents doivent avoir ou pas le droit de consulter ses notes scolaires.

En guise de conclusion, Michel-Acatl Monnier lance un appel : «On peut s'organiser ensemble pour changer ce système».

Maxwell ONOKALA & Andy MACK

## Point de vue

# Comment faire face au rejet des différences?

**Dimanche 29 novembre 2009, le peuple suisse a décidé d'inscrire dans sa Constitution l'interdiction de construire de nouveaux minarets sur l'ensemble du territoire de la Confédération.**

Ce résultat, qui démontre qu'un nombre considérable de gens prônent le repli et la fermeture plutôt que le respect de la différence, est tout simplement inquiétant.

Le repli sur soi et la fermeture proviennent le plus souvent de la méconnaissance et de la peur de l'Autre. C'est vraisemblablement le cumul de ces deux composantes qui a conduit les citoyens suisses à s'exprimer contre l'Islam (et non contre quatre malheureux minarets) ce dimanche 29 novembre.

Ajoutez à cela les nombreux préjugés en relation avec les musulman-e-s vivant en Suisse, un amalgame entre des événements de politique internationale, et vous avez là réunis la plupart des ingrédients qui ont contribué à exprimer une opinion de rejet et de méfiance.

Que peuvent faire les autorités, les associations, les administrations et la classe politique dans son ensemble pour mieux comprendre ces peurs et tenter d'y apporter des réponses crédibles?

### Dialogue et rencontre

A n'en point douter, le dialogue et la rencontre sont les moyens les plus efficaces. Par exemple, la journée portes ouvertes organisée par l'Union des organisations musulmanes de Genève (UOMG) le 7 novembre dernier, a permis à de nombreux Genevois et Genevoises de mieux comprendre qui sont les musulmans de notre canton.

Cet effort d'ouverture des communautés musulmanes a été unanimement salué. Toutes les initiatives qui invitent à l'interconnaissance devraient être reprises et instaurées de manière permanente. Il est en effet certain que les communautés humaines, sans distinction de confession ou de nationalité, qui s'ouvrent au dialogue et au partage, sont mieux comprises et acceptées par leurs voisins.

Parallèlement, les pouvoirs publics se doivent de favoriser de telles démarches en leur offrant un soutien financier permettant aux associations qui œuvrent sur le terrain de les réaliser. Ils apporteraient ainsi leur contribution à l'instauration d'un climat de confiance et de respect mutuel entre les cultures nationales et religieuses.

Il est par ailleurs absolument nécessaire de placer ces différentes thématiques que sont la lutte contre le racisme, le respect de la diversité et l'échange interculturel sur le devant de la scène médiatique. Les médias ont sans aucun doute un grand rôle à jouer dans la construction de la figuration de l'étranger. Ils se doivent, à un certain moment du débat, de prendre position



© VDE / Maxwell Onkaka

*Il est nécessaire d'influencer positivement les esprits en s'exprimant publiquement contre les discriminations.*

sur leur rôle de «transmetteurs» objectifs de l'information.

L'espace public est aussi un axe sur lequel les différents acteurs doivent travailler. Celui-ci est occupé de manière massive par des messages à caractère xénophobe protégés par la sacrosainte liberté d'expression. Nous devons absolument opposer à ces brûlots des messages de dialogue, d'ouverture et de tolérance permettant d'équilibrer un tantinet la balance.

### Nous pouvons influencer les esprits

Certes, il y a toujours la question de l'inégalité des moyens financiers. Nous restons malgré cette évidence convaincus qu'avec un peu d'imagination et une certaine unité d'action et une union des forces positives, nous pouvons influencer notablement les esprits.

La votation contre les minarets va-t-elle constituer un électrochoc dans la société suisse? Les élites vont-elles enfin reconnaître qu'il existe des peurs dans la société et qu'il faudrait peut-être y répondre de manière constructive? Les personnes qui ont choisi d'interdire les minarets seront-elles sensibles aux interrogations des médias étrangers et au rappel du Droit international relatif aux Droits de l'Homme?

Autant de questions qui mettent en lumière qu'il y a là une véritable occasion à saisir afin de traiter le fond de la problématique de l'islamophobie, ce qui permettrait de répondre par des arguments fondés aux velléités populistes de nombre de nos concitoyens effrayés.

Pour le Bureau de l'intégration de l'Etat de Genève, ces différentes pistes sont déjà en partie explorées. Elles sont en tout cas la base des actions menées dans le canton. De nombreux projets sont prévus en 2010, notamment la Semaine d'actions contre le racisme, un événement réunissant de nombreux acteurs qui véhiculeront autant de réflexions autour de la tolérance et la compréhension mutuelles, sans pour autant tomber dans le piège d'un angélisme qui a causé passablement de dégâts.

D'ores et déjà, nous invitons chacune et chacun à participer à cette semaine qui aura lieu du 15 au 21 mars 2010. Vous trouverez toutes les informations concernant cette semaine sur le site internet du BIE: [www.ge.ch/integration](http://www.ge.ch/integration).

André CASTELLA  
Délégué à l'intégration, Genève

## Analyse

# Pourquoi le conflit israélo-palestinien produit si peu de réfugiés en Suisse

Malgré l'offensive militaire israélienne dans la bande de Gaza au début de l'année 2009, le nombre de réfugiés palestiniens n'augmente pas en Suisse. Notre analyse tente d'expliquer les causes.



Le retour au pays natal est le vœu le plus cher des Palestiniens en exil.

Dans les statistiques de l'Office fédéral des migrations (ODM), il est bien visible que l'effectif des requérants d'asile enregistrés dans la catégorie «Etat inconnu», dont font partie les migrants palestiniens, est insignifiant à côté de l'effectif des requérants en provenance de pays tombés dans la tourmente depuis peu.

Tobia Schnebli, membre du comité de Collectif Urgence Palestine à Genève, avance l'explication suivante: «Les réfugiés palestiniens n'ont pas le même statut que les requérants des autres pays de la planète, parce que l'ONU, en 1949, a décidé de mettre les réfugiés palestiniens sous la gestion d'un organisme onusienne dénommé U.N. Relief and Works Agency (UNRWA). C'est une situation qui a conduit à les placer hors de la compétence de la Convention internationale de Genève sur les réfugiés. Le manque de volonté d'appliquer la résolution 194 de l'ONU, qui affirme le droit au retour des réfugiés palestiniens, les a réduits à résider de génération en génération dans des camps

de réfugiés spéciaux et amincit leurs chances dans les pays accueillant des réfugiés tels que la Suisse.»

## Exode circonscrit

L'UNRWA intervient en Cisjordanie, dans la bande de Gaza, en Jordanie, en Syrie et au Liban. L'exode massif des Palestiniens est donc resté circonscrit aux pays voisins d'Israël et des Territoires occupés.

La particularité avantageuse de ce statut singulier accordé aux Palestiniens est que, dans la zone géographique de sa compétence, l'UNRWA peut dispenser son aide directement aux réfugiés palestiniens sans passer par l'intermédiaire des autorités locales. Les Palestiniens t... professeur ordinaire de sociologie politique Riccardo Bocco à l'Institut universitaire des Hautes études internationales et de Développement (IHEID): «Divers pays du Moyen-Orient, notamment ceux du Golfe persique, ont permis aux Palestiniens de 'refaire leur vie' pour des raisons en partie économiques et plus largement culturelles.» Le professeur relève qu'en Europe, «les filières d'émigration de la communauté palestinienne ont traditionnellement privilégié la Grande Bretagne, et plus récemment le Danemark et l'Allemagne, Berlin surtout. En Amérique du Nord, les USA et le Canada hébergent aussi un nombre important de Palestiniens.» Cette préférence pour les pays anglo-saxons explique en partie la faible présence de Palestiniens en Suisse.

La volonté des Palestiniens de rester près de leurs terres a également une autre raison: l'espoir de retrouver leur maison. En juin 2009, une Organisation non gouvernementale (ONG) arabe israélienne accusait les autorités israéliennes de procéder à la vente de propriétés palestiniennes demeurées vacantes depuis 1948.

Présidente de l'ONG «Femmes et développement», responsable des affaires des femmes à l'ONG «Droit au retour» et représentante au Conseil économique et sociale de l'ONU, Rania Madi confirme: «Les descendants des réfugiés palestiniens de 1948 tiennent beaucoup à leurs propriétés foncières. Même ceux qui font leurs études à l'étranger reviennent dans la région pour contrecarrer la politique israélienne qui vise à

faire partir les habitants des Territoires palestiniens. Nous avons aidé beaucoup de Palestiniens à venir en Europe pour étudier ou participer à des activités de formation, mais la majorité d'entre eux sont ensuite retournés là-bas.»

Mme Radi estime cependant qu'il y a «un certain nombre de Palestiniens qui vivent en Suisse, mais ce sont des enfants de réfugiés de la première génération, souvent déclarés ici sous des documents d'identité des premiers pays d'accueils, Jordanie et Syrie.»

## Pays anglo-saxons d'abord

Enfin d'autres raisons peuvent encore expliquer le petit nombre de requérants d'asile palestiniens en Suisse, comme

Le professeur ordinaire de sociologie politique Riccardo Bocco à l'Institut universitaire des Hautes études internationales et de Développement (IHEID): «Divers pays du Moyen-Orient, notamment ceux du Golfe persique, ont permis aux Palestiniens de 'refaire leur vie' pour des raisons en partie économiques et plus largement culturelles.» Le professeur relève qu'en Europe, «les filières d'émigration de la communauté palestinienne ont traditionnellement privilégié la Grande Bretagne, et plus récemment le Danemark et l'Allemagne, Berlin surtout. En Amérique du Nord, les USA et le Canada hébergent aussi un nombre important de Palestiniens.» Cette préférence pour les pays anglo-saxons explique en partie la faible présence de Palestiniens en Suisse.

Mais Riccardo Bocco voit encore une raison beaucoup plus simple à la quasi absence de demandeurs d'asile palestiniens en Suisse: «Au cours des dix dernières années, les divers blocus imposés aux Territoires palestiniens n'ont pas facilité l'émigration.»

Hassan CHER HARED



## Témoignages

# En Suisse, l'attente d'un statut est longue

**Abu Hussem, Sonia et Maria... Si les histoires de ce père de famille et de ces deux sœurs, tous Palestiniens, puisent leur origine dans la même tragédie, leur parcours de migrant n'a pas suivi le même chemin. Et ils ne portent pas le même regard sur leur pays d'accueil. Témoignages.**

«Les Palestiniens souffrent partout dans le monde, notamment ceux qui sont réfugiés au Liban. Ils ne bénéficient que d'un droit de résidence, dans une atmosphère de discrimination systématique et de désintérêt total de la communauté internationale», affirme Abu Hussem, homme dans la quarantaine qui a quitté le Liban il y a dix ans avec ses jeunes enfants et sa femme. Un passeur les a aidés à traverser la Syrie, puis la Turquie, jusqu'en Italie où, dit-il, «j'ai cherché la sécurité et le respect pour moi et ma famille». Malheureusement, les conditions en Italie étaient dramatiques:

«En plus, ils ont refusé notre demande d'asile», ajoute ce chef de famille.

En arrivant en Suisse, il a voulu continuer son voyage vers l'Angleterre, mais sa femme est tombée malade. «J'ai décidé de rester dans le canton de Zurich à cause de ma petite fille handicapée et de l'état de ma femme, diabétique.»

Le cas de Sonia\* et de ses deux sœurs est différent. Elles n'ont jamais vécu, raconte Sonia, dans leurs pays d'origine. «Nous avons passé les dix premières années en Egypte, puis treize ans au Qatar, et enfin nous nous sommes retrouvées en Suisse, où nous vivons depuis environ dix ans. Notre parcours résume la situation des réfugiés palestiniens errant d'un pays à l'autre pour chercher la stabilité.» Sonia trouve que malgré les sept ans passés à attendre le statut de réfugié, la Suisse reste parmi les meilleurs pays d'accueil.

### Blessures psychologiques

Abu Hussem pense au contraire que la seule communauté qui n'a pas de droits en Suisse, ce sont bien les Palestiniens: «Seule une minorité a reçu le permis B. Nous sommes chassés par Israël et par les pays arabes. En Suisse, nous sommes torturés psychologiquement au nom des lois. Après huit ans d'attente j'ai reçu l'admission provisoire; même cas pour mon voisin Abu Khaled après treize ans. C'est étonnant, celui qui vient du Tibet est traité comme un prêtre, mais le Palestinien comme un criminel!»

Maria\*, la sœur de Sonia, habite à Lausanne depuis 2001. Elle pense que l'isolement des Territoires explique le nombre limité de requérants palestiniens.

«Il est impossible de quitter Gaza ou la Cisjordanie, même pour se soigner». Selon elle, «l'exil n'est pas un choix». Elle précise que «si nous trouvons la possibilité de retourner chez nous, nous n'hésiterons pas à le faire». Elle explique qu'en 1948, «on disait qu'on allait rester deux semaines dehors avant de retourner chez nous. Mais les quinze jours sont devenus soixante ans, et même plus!». «C'est pour cette raison que les Palestiniens de l'intérieur préfèrent à présent mourir sur leur terre que de la quitter», conclut Maria.

### Une politique suisse injuste

Abu Hussem, lui, a fui le Liban à cause de l'interdiction d'exercer des dizaines de professions, de l'absence de protection sociale et des restrictions de liberté en matière de circulation et d'association. «Les Palestiniens de la Syrie et de la Jordanie sont bien intégrés, mais au Liban ils sont traités comme des animaux. Même lorsqu'ils arrivent ici, en Suisse, leur tragédie continue.» En Grande-Bretagne, selon lui, il y a plus de respect et les lois sont plus souples. «Les Anglais sont plus ouverts à l'égard des Palestiniens, peut-être à cause de leur péché historique», analyse Abu Hussem. Il se demande comment un pays des droits de l'homme

comme la Suisse peut appliquer «une politique injuste qui crée de la haine et un climat de méfiance». Car sa situation et celle de sa famille reste difficile: «Je ne peux même pas quitter la Suisse pour visiter ma mère qui est malade depuis des années au Liban, ni mon grand-père qui est en train d'agoniser lui aussi.»

Sonia admet que la loi suisse sur l'asile est dure, notamment pour les Palestiniens, qui ont pourtant une cause très claire. «Mon père est décédé seul en Syrie, sans que je puisse lui rendre visite. Mais dans les pays arabes, nous étions torturés, abandonnés et traités comme des animaux. Alors la Suisse est quand même mieux, au moins nous sommes en sécurité.»

Abu Hussem, actuellement père de quatre filles et d'un garçon, a le sentiment d'être un citoyen de deuxième zone. Le permis F représente pour lui un jugement, comme la marque d'un prisonnier dans sa cellule. Une obscurité dans laquelle il garde le rêve de retourner un jour en Palestine en chantant les paroles du poète palestinien Mahmoud Darwish: «Quittez notre terre, nos rivages, notre mer, notre blé, notre sel et notre blessure...»

Chaouki DARAOU



Les palestiniens déplorent des restrictions en matières de libertés et de circulation.

## Interview

# «Il ne peut y avoir de paix tant que le problème des réfugiés palestiniens n'est pas résolu»

**Anouar Gharbi, Suisse d'origine tunisienne et président de «Droit Pour Tous» répond à *Voix d'Exils*. Il est porte-parole de la campagne européenne pour mettre fin au siège de Gaza, actif au sein du Collectif Urgence Palestine et l'un des fondateurs de l'association «Partenaires pour la paix et le développement»**

*VDE: Beaucoup d'instruments juridiques de l'ONU utilisent le terme de «Territoires sous tutelle» et les immigrants palestiniens se font toujours enregistrer sous la désignation d'«Etat inconnu». Pourtant il existe une Autorité palestinienne reconnue sur la scène politique internationale. Comment expliquez-vous ce paradoxe ?*

Anouar Gharbi: La Palestine n'est tout simplement pas reconnue en tant qu'Etat, même par l'ONU. Et cette désignation ne changerait rien au problème des réfugiés palestiniens. Bien qu'il y ait eu des élections démocratiques dans les Territoires palestiniens, le monde traite avec l'Autorité palestinienne comme s'il s'agissait de personnes imposées.

*Comment qualifiez-vous la situation des réfugiés palestiniens à l'intérieur des Territoires et dans les pays voisins ?*

La situation est généralement alarmante, surtout à l'intérieur: à Gaza par exemple, 80% de la population est constituée de réfugiés. Ceux qui habitent sur les Territoires occupés sont expropriés de leurs propriétés et régulièrement discriminés. J'ai pu voir lors de mes déplacements que les réfugiés palestiniens qui vivaient auparavant en Irak ont été pourchassés par les milices et sont maintenant cantonnés à la frontière syrienne. Au Liban, les droits des réfugiés sont très limités. Au Moyen-Orient en général, ils connaissent beaucoup de pressions. Une bonne partie a cherché refuge en Australie suite à l'invasion du Koweït par l'Irak. Quand il y a un problème régional, ce sont toujours les Palestiniens qui paient les pots cassés. En Occident, ce sont les problèmes de documents d'identité que rencontrent le plus les Palestiniens.

*Comment expliquez-vous le faible nombre de réfugiés palestiniens en Suisse et en Europe ?*

Il faut dire qu'il est assez difficile de sortir de Gaza, de Cisjordanie ou des territoires occupés. C'est plutôt dans les pays voisins que les palestiniens se sont installés, où leur situation demeure assez dramatique. Le nombre limité des réfugiés palestiniens en Suisse et en Europe s'explique d'une part par la difficulté énorme de se procurer des papiers valables, par le manque de moyens financiers et logistiques pour arriver jusqu'ici, et d'autre part par la montée de la droite extrémiste en Suisse et en Europe, ce qui fait que le peu de gens qui arrivent en Europe préfèrent plutôt aller dans les pays anglophones ou dans les pays où la diaspora palestinienne est importante.

Un autre élément très important est à souligner: nous observons durant ces dernières années une prise de conscience presque collective de l'importance de rester dans le pays malgré tout. Les Palestiniens préfèrent faire face cette situation pour le moins désastreuse que de chercher refuge ailleurs. Ils arrivent au constat que nul autre pays ne pourra remplacer le leur ou leur faire oublier la terre des ancêtres; une leçon peut-être à tirer des 61 ans écoulés depuis le premier transfert israélien des Palestiniens autochtones des territoires de 1948.

*La question du retour des réfugiés palestiniens a-t-elle une chance d'aboutir dans les prochains temps ?*

Il est clair qu'il ne peut y avoir de paix dans la sous-région tant que le problème des réfugiés palestiniens n'est pas résolu. Le retour des réfu-

giés palestiniens est un droit indéniable. Nous organisons depuis sept ans des conférences sur le retour des réfugiés palestiniens. Le nombre de délégations participantes augmente à chaque rendez-vous. Ceci confirme l'engouement pour la question.

*Quel est l'impact de l'existence de l'UNWRA dans la lutte des Palestiniens ?*

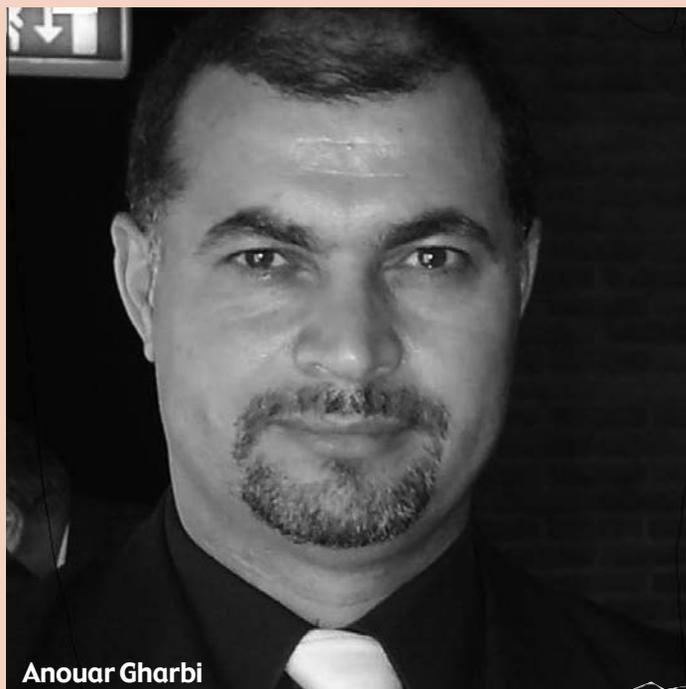
L'UNWRA avait une mission temporaire limitée dans le temps et a fourni beaucoup de soutien aux réfugiés palestiniens. Mais on a vu la limite de l'UNWRA lors du bombardement de ses dépôts à Gaza. Le responsable de l'UNWRA, M. John Ging, nous a confirmé qu'il avait pourtant informé Israël de l'emplacement de leurs dépôts.

Le rôle de l'UNWRA reste assez paradoxal. Dans les cours de leurs écoles à Gaza, à titre d'exemple, on enseigne l'histoire de la Shoah alors que les élèves subissent au quotidien une situation semblable.

*Peut-on être optimiste pour la reconnaissance d'un Etat palestinien ?*

On ne peut pas parler de paix mondiale sans régler le problème palestinien. C'est l'Occident qui a créé ce problème. Il a reconnu la création de l'Etat d'Israël en quelques heures, mais peine à reconnaître l'Etat palestinien depuis 60 ans.

*Propos recueillis par Chaouki DARAOU*



Anouar Gharbi

DR

Dossier





## Insertion

# Un groupe de sages veille sur la tranquillité du foyer de Feuillasse

**Depuis cet automne, un nouveau groupe a vu le jour au foyer de Feuillasse à Meyrin: le Conseil des sages (CDS)! Il s'agit de représentants des différents bâtiments du foyer et de l'équipe sociale qui se rencontrent pour améliorer le quotidien de tous.**

Le 17 novembre dernier, le Conseil des sages (CDS) s'est réuni pour la sixième fois. Il est devenu l'organe de représentation des résidents de Feuillasse. Chaque bâtiment et chaque étage du foyer comptent au minimum un représentant. Le CDS se réunit toutes les deux semaines, le mardi soir en général. Il traite de nombreux sujets, dont les travaux d'utilité publique, le règlement des conflits, l'organisation des fêtes, le dialogue avec les travailleurs sociaux, des débats autour de la loi sur l'asile, son application et ses répercussions directes sur les demandeurs d'asile, diverses activités en lien avec la commune de Meyrin...

### Le rôle des membres

Le CDS compte une quinzaine de membres. En règle générale, dix à douze personnes assistent régulièrement aux réunions. Leurs origines sont aussi diverses que les statuts: Ukraine, Nigéria, Sri-Lanka, Niger, Syrie, Turquie, Somalie, Kosovo, Ethiopie, Congo, Iran, Tchad, Russie, Madagascar. Il y a aussi bien des déboutés en attente d'une décision définitive que des permis N, F et B.

Les membres doivent récolter les informations diffusées au sein du Conseil des sages et les transmettre lors des séances auprès des autres résidents. Toute nouvelle personne arrivant au foyer est présentée aux membres du CDS lors des réunions bimensuelles.

Les membres apportent aussi, lors de la réunion, des éléments de la vie du foyer et les avis des personnes qui résident à Feuillasse. Ils soulèvent les différents problèmes auxquels les résidents sont confrontés à l'intérieur et à l'extérieur du foyer. C'est également un lieu d'échanges d'informations sur les activités de la commune de Meyrin.

Chaque membre fait état des événements, bons ou mauvais, des derniers jours, parle des besoins, des conditions de vie en collectivité, de l'attitude des autres résidents.

Puis d'autres informations sont données quant aux événements futurs sur le foyer ou la commune.

### Fierté des résidents

Les membres fondateurs du CDS sont très fiers de son existence et en parlent avec plaisir. «Depuis que je vis dans ce foyer, raconte Andrej Koval, un Ukrainien de 26 ans, c'est la première fois que l'on me demande mon avis, que l'on me propose d'agir et de participer au bien-être de tous les résidents. J'ai remarqué que les gens deviennent de plus en plus fous jour après jour, finissent par sombrer dans l'alcool ou dans la drogue et adoptent des compor-



©VDE Maxwell Onokala

*Le Conseil des sages est devenu l'organe de représentation des résidents de Feuillasse*

tements totalement bizarres. J'ai donc voulu faire partie de ce groupe pour faire entendre ma voix et pour trouver des solutions susceptibles de ramener les autres sur le bon chemin avant qu'ils ne deviennent totalement incontrôlables.»

Sidi Moumounta, Nigérien de 39 ans, justifie ainsi son engagement: «Je suis membre de ce conseil, car j'aime réfléchir sur les moyens d'améliorer les conditions de vie de tous. J'aime également m'investir dans diverses activités de la société d'accueil. Pour moi, le CDS est un espace de décisions prises pour les gens du foyer par les gens du foyer. Nous sommes directement concernés par tous les problèmes qui peuvent arriver, nous les connaissons tous et nous sommes ceux qui sont à même d'apporter les solutions pour les régler.»

Skender Beciri, jeune Kosovar de 25 ans, pense que «grâce à ce groupe, les résidents apprennent à mieux se connaître, ils sortent de l'anonymat et n'osent plus tout se permettre. Les relations entretenues au sein du groupe ont développé un sentiment de solidarité. Chacun est plus attentif à l'autre et devient plus respectueux.»

### Nombreuses activités

Les membres peuvent alors officier comme parrains et marraines. Ils sont des médiateurs lors des conflits, des facilitateurs lors de prises de décisions, des relayeurs d'informations importantes au niveau du foyer. Ils se sont impliqués récemment dans la prévention contre la grippe A et sur la sensibilisation des habitants sur l'épineux sujet du durcissement de la loi sur l'asile (procédure Dublin).

Les discussions du 17 novembre ont tourné autour des activités prévues pour Noël au sein du foyer

et sur la commune de Meyrin. Après discussions, les sages ont pris la décision d'ouvrir une liste de bénévoles qui devraient participer à quelques activités aux côtés des aînés de la commune. La décision est prise d'inscrire des requérants aux activités du club des aînés de Meyrin (voir aussi page 12). Ceux-ci ont besoin de mains pour confectionner des cartes de Noël et aimeraient aussi recevoir un coup de main pour préparer le repas de Noël. La liste des bénévoles a été rapidement bouclée. C'est une activité qui valorise les pensionnaires de Feuillasse, car ce sera l'occasion d'entrer en contact avec les habitants de Meyrin et de démontrer ce qu'ils savent faire. En plus, les bénévoles auront le droit de prendre part à la fête avec les aînés de la commune, en présence du maire.

Les sages ont ensuite décidé d'intervenir dans la résolution d'un conflit opposant deux voisins d'un étage. Après une longue discussion, ils ont pu mettre en place une stratégie consistant à envoyer dans un premier temps un émissaire qui a pour rôle d'initier le dialogue avec un des protagonistes qui lui est proche culturellement. Si les problèmes persistent, la personne sera convoquée devant le Conseil des sages. Et s'il y a échec à ce niveau, l'intervention de l'équipe sociale en charge du foyer sera requise.

La séance a pris fin avec un sujet moins stressant: choisir la couleur de la peinture à appliquer sur les armoires de la cuisine. Certains pensent que la peinture n'apporte rien. D'autres affirment qu'une belle couleur va embellir ce lieu. Cette discussion permet d'évacuer les tensions et de terminer la réunion sur une note agréable.

Maxwell ONOKALA

## Foyer de Feuillasse

# «Agir au nom de tous et pour tous»

Inspiratrice du Conseil des Sages (CDS), Katia Zenger est assistante sociale au foyer de Feuillasse depuis avril 2008. Elle revient sur le bien-fondé de cette initiative. Interview.

### *Voix d'Exils. Pourquoi avez-vous pris la décision de créer ce conseil ?*

Katia Zenger. Nous, résidents et travailleurs sociaux, sommes partis du point de vue qu'un foyer est un lieu de vie qui peut s'apparenter à un village, avec en son sein autant de différences que de richesses, avec en perspective autant d'échanges positifs que d'opportunités de conflits. Alors, pour gérer tout cela et comme dans tout village, il est nécessaire d'avoir un «organe» de représentation composé de villageois, qui contribuent au mieux-être des habitants. Parce qu'ils vivent dans le village, les membres du CDS savent ce qui est bon pour leurs pairs, ce qu'il faudrait imaginer, organiser... Ils proposent, s'investissent et agissent au nom de tous et pour tous !

### *Est-il nécessaire de créer cet organe pour gérer le quotidien du foyer ?*

Les foyers sont des lieux de vie où les difficultés quotidiennes, l'incertitude de l'avenir, les différences et la promiscuité génèrent des incompréhensions et des conflits. Les résidents ont souvent un fort sentiment d'isolement confronté à la proximité des autres qui peut très vite devenir intrusive.

Si les conditions d'hébergement sont trop dures, des dégradations du matériel et des lieux communs peuvent alors se faire plus courantes. Les altercations entre résidents peuvent devenir plus fréquentes et un climat d'insécurité s'installe dans un endroit qui, au contraire, devrait être serein et calme.

### *Quels sont les impacts réels du CDS à Feuillasse depuis sa création ?*

Outre les missions habituelles de gestion d'un foyer -maintien de l'état des locaux communs et suivi social individuel-, il est également du rôle des équipes encadrantes d'insuffler une âme dans ces lieux de vie, de permettre aux résidents de sortir de l'anonymat, qui est une porte ouverte à toutes les dérives, en créant des lieux de rencontres, d'échanges et des moments de partage.

Et pour ce faire, le modèle participatif, incluant les avis et les compétences des résidents, est celui qui nous permet de tous collaborer dans le respect et la dignité de chacun.

### *Est-il possible de faire dialoguer les membres du CDS avec tant de diversité ?*

Le but est réellement d'améliorer la communication entre les résidents et l'équipe sociale en proposant un lieu de paroles où chacun peut exprimer ses envies et ses besoins tout en pensant à la collectivité et en développant des réseaux de solidarité.

Le but est que les résidents se retrouvent, apprennent à se connaître autour de projets communs, malgré leurs origines et leurs cultures différentes. Nous tenons à leur offrir la possibilité d'une meilleure compréhension de la société d'accueil en développant les informations, la connaissance de cette société et des activités extérieures. Nous tenons également à valoriser leurs compétences au travers de diverses animations et projets.

Katia Zenger



**Le but est réellement d'améliorer la communication entre les résidents et l'équipe sociale en proposant un lieu de paroles**

### *Le CDS peut-il s'inscrire dans la durée ?*

Le CDS est né d'une réelle envie d'intégrer et d'investir les résidents dans un lieu de vie pour que le sentiment d'appartenance pallie, d'une certaine manière, la sauvagerie de l'exil, l'isolement, l'anonymat.

*Propos recueillis par Maxwell ONOKALA*

## Bénévolat

# Des requérants bénévoles participent aux activités des aînés

Depuis quelques mois les requérants d'asile de Feuillasse désireux d'effectuer une activité à titre bénévole sont les bienvenus à la commune de Meyrin. Le service des aînés dirigé par Yolande Cuttelod leur offre la possibilité d'aller à la rencontre des personnes âgées et de partager des activités. «Depuis trois mois, nous accueillons des bénévoles requérants d'asile de Feuillasse. Ils s'intègrent bien parmi les aînés et je sens qu'ils ont vraiment envie de faire du bénévolat», explique-t-elle. Au programme: bricolages de toutes sortes, ateliers de peinture, apprentissage des langues étrangères... Plusieurs résidents de Feuillasse n'ont pas hésité à s'inscrire et se mêlent sans difficulté aux aînés dans le local qui leur est réservé sis à la Promenade des Champs-Fréchets. Au début de ce mois de décembre, l'activité phare est la confection des cartes pour le «Noël des aînés». L'objectif est de fabriquer 700 cartes faites entièrement à la main. Deux bénévoles du foyer de Feuillasse ont relevé ce défi en compagnie de Véronique Lathion, une bénévole suisse qui assiste les aînés dans plusieurs activités. Ce 1er décembre,

elle supervise la confection des cartes par les requérants d'asile. «Je suis de nature curieuse. J'aime le contact avec des personnes étrangères, car j'apprends beaucoup de choses sur leur culture et leur pays tout en travaillant avec eux. J'espère que de leur côté, ils apprécient ma compagnie.»

Sidi Moumounta, originaire du Niger, apprécie cette expérience: «En tant que bénévole, j'ai l'opportunité d'échanger avec les habitants de Meyrin et j'ai accès à la culture. La commune de Meyrin nous donne des invitations pour assister à certains spectacles et j'aime cela.» Karima, somalienne, apprécie particulièrement le fait d'avoir eu l'occasion d'apprendre l'espagnol.

La présence des bénévoles requérants d'asile aux côtés des personnes âgées de Meyrin est apprécié par Yolande Cuttelod et José Alvarez. Ce dernier, coordinateur du local des aînés, prévoit déjà d'autres activités: nordic walking aux environs de la commune, visites de musées et découverte d'autres curiosités de Genève.

*La rédaction*

## Reportage

## Des Congolais expulsés manu militari sans avoir reçu de plan de vol

Les déboutés congolais vivent dans l'angoisse. Quelques-uns de leurs compatriotes ont été détenus à la prison administrative de Frambois pour être embarqués de force dans un voyage sans retour pour la République démocratique du Congo (RDC).

Voici le cas de Mr. Pambu\*, arrêté à son domicile en présence de sa compagne qui venait d'accoucher d'un bébé quelques semaines auparavant. Quand nous l'avons eu au téléphone à partir de son lieu de détention à Genève, il nous a raconté ceci: «Je ne comprends pas pourquoi le sort s'acharne sur moi. On veut me séparer de ma famille! Mon fils n'a que quelques semaines, il a besoin de la chaleur paternelle...»

Les arrestations de ressortissants de la RDC continuent au moment où nous écrivons ces lignes. Souvent, ces arrestations sont précédées par une opération d'identification dans les bureaux de l'Office fédéral des migrations (ODM) à Berne, en présence d'une délégation venue de Kinshasa. Les deux pays ont en effet conclu le 23 février 2008 une «Convention sur la gestion concertée des migrations irrégulières». Mais alors que son article 6 précise que «lorsqu'une personne est tenue de quitter la Suisse, priorité est donnée à un retour volontaire», les requérants fraîchement expulsés nient avoir été convoqués par le Service vaudois de la population (SPOP) pour préparer leur retour.

## Malgré la volonté de coopérer

Serge Kibaki, renvoyés au Congo il y a quelques mois, nous affirme au téléphone: «La seule chose que je sais, c'est que mes collègues et moi avons été convoqués à Berne en février 2009. On nous a demandé de coopérer, ce que j'ai fait. Alors pourquoi m'a-t-on arrêté?»

L'ambassade de RDC, que nous avons contactée, nous parle d'une procédure normale en vue de distinguer les vrais des faux Congolais, mais qu'il appartient aux autorités suisses de décider de la suite. Nous avons aussi essayé de connaître le point de vue de l'ODM, mais nos efforts ont été vains.

M. Pambu, détenu à Frambois, affirme quant à lui avoir été surpris d'apprendre le jour même de son arrestation que la police cantonale avait son laissez-passer depuis le mois de juin...

Du côté du SPOP, on confirme qu'un renvoi n'est pas toujours précédé d'un plan de vol en bonne et due forme, comme l'explique Erich Dürst, chef de la Division asile: «La décision de renvoi est assortie d'un délai de départ, c'est à dire d'une date jusqu'à laquelle l'intéressé doit quitter la Suisse. Dès lors, une personne qui ne donne pas suite à cette obligation, quand bien même l'autorité ne lui aurait jamais notifié un plan de vol, peut être considérée comme tentant de se soustraire



Manifestation de soutien aux déboutés congolais menacés d'expulsion.

à l'exécution de son renvoi. Il en va, à plus forte raison, d'une personne qui, par ses paroles, donne à entendre qu'elle ne souhaite pas se conformer à la décision de renvoi, par exemple en déclarant à nos guichets qu'elle ne quittera pas la Suisse. Dans de telles conditions, nous nous abstenons en effet, en règle générale, de réserver un billet d'avion et donc de notifier un plan de vol à l'intéressé, et le rendons attentif au fait qu'il s'expose à l'application de mesures de contrainte.»

## Un sit-in devant le Palais Wilson

Dans ce contexte tendu, une cinquantaine de Congolais venus de Genève et de Lausanne ont tenu à apporter leur soutien aux déboutés incarcérés en vue d'un renvoi. Le mercredi 25 novembre 2009, un sit-in devant le palais Wilson, Haut Commissariat pour les droits de l'homme à Genève, s'est poursuivi par une marche sur l'avenue de France et un nouveau sit-in sur la place des Nations Unies. La manifestation était organisée par Jean-Robert Kifu, membre de la Coordination Asile-Migration Vaud et du Groupe lausannois de réflexion et de solidarité pour le Congo, et par Felix Kalombo, animateur socioculturel à Genève.

Le dernier rapport de Human Rights Watch sur la situation en RDC, daté de novembre 2009, fait craindre le pire pour les personnes expulsées: l'organisation accuse l'armée congolaise d'avoir massacré la population civile. Une situation que Delly Mawazo Sesete, coordinateur du Centre de recherche sur l'environnement, la démocratie et les droits de l'homme (CREDDHO) au Nord-Kivu, nous confirme au téléphone: «Il n'y a pas de lendemain meilleur pour le Congo, et la situation peut exploser à tout moment. Le pouvoir en place se radicalise et les membres des organisations de la société civile congolaise sont inquiétés; ils ne peuvent pas exercer correctement leur travail.»

Toutes ces considérations ne suscitent guère d'euphorie chez les déboutés pour leur retour au pays. Vu l'insécurité générale qui règne au Congo, il est difficile pour une famille, après avoir vécu en Occident où la sécurité des personnes et des biens est largement assurée, de pouvoir y rentrer.

Jean KAMUNGA Sheba MULUNDA

\* non fictif

## Reportage

# Un foyer découvre les trésors du Web

**Les requérants d'asile de Sainte-Croix ont inauguré leur nouveau cybercafé lors d'une journée spéciale sur le thème d'Internet. Deux rédacteurs de Voix d'Exils étaient présents.**

Sous un rayon de soleil qui semblait spécialement venu pour agrémenter l'événement et balayer la neige de la nuit précédente, le foyer de Sainte-Croix était en ébullition tôt le matin en ce mercredi 11 novembre.

Cette journée spéciale destinée à familiariser les résidents de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) avec Internet a commencé à 10 heures par un exposé théorique d'Andreas Zurbrugg, assistant social à Sainte-Croix, sur la création de comptes et l'utilisation de messageries. Cette petite formation était suivie d'une mise en pratique: Sonia Subra, éducatrice spécialisée venue de Marseille pour un stage à l'EVAM, attendait les résidents dans le nouveau cybercafé mis sur pied au sein du foyer, aidant les uns à obtenir leur courriel personnel et les autres à se perfectionner sur le sujet.

Pendant ce temps, un atelier «recherche d'emploi par internet» se tenait dans une salle voisine: les résidents y ont découvert deux sites web spécialisés dans les offres d'emploi et ont été initiés à la manière de déposer une candidature par voie électronique.

Comme si les ordinateurs interpellaient les internautes à l'heure du déjeuner, à midi ils affichaient l'alerte suivante: «Vous avez atteint la limite d'ouverture des comptes courriels pour une journée...»

Nous fûmes alors invités à partager un repas simple et convivial qui ne rompait pas avec l'accueil collégial qui nous avait été réservé depuis notre arrivée.

L'une des activités de l'après-midi, intitulée «chasse au trésor à travers Internet et Sainte-Croix», emmenait les participants sur un parcours comprenant le bureau communal de la ville - avec un bref exposé sur Sainte-Croix par Mme Cindy Jaccard-, le café du lendemain, ainsi qu'un atelier horloger.

Pendant ce temps, d'autres activités avaient lieu au foyer: un exercice de triage des ordures fut mené par Pascal Widmer, intendant du site; il y eut également la projection d'un film, avec le concours de Nadia Ibe-Legouara, assistante sociale, relatant le travail de Monsieur Junod, fabriquant d'automates mondialement connus, et un atelier pour apprendre à faire des recherches d'information sur Internet au Cybercafé.

### Avant la soupe, discours et apéro

Attirés par ce parcours riche en découvertes, les groupes s'agrandissaient au fil de la journée, qui s'est prolongée au point que la préparation du



*Avec Internet, l'information est disponible partout.*

dîner a pris un peu de retard. Jeunes, personnes âgées, mères et pères de famille, personnes extérieures au foyer et assistants sociaux, tout le monde a alors mis la main à la pâte afin de finaliser à temps le repas commun.

Entre-temps, un autre groupe organisait la mise en place de la partie officielle et de l'apéro dans les salles de classe. Pierre Imhof, directeur de l'EVAM, entama à 19 heures la partie officielle avec un discours de bienvenue et d'information sur le bien fondé de l'ouverture de cybercafés dans les foyers de l'EVAM, le rôle de l'association Joker dans ces démarches numériques et la volonté de l'EVAM d'élargir ce service offert aux requérants.

### Climat festif et familial

Après cette intervention suivie d'un apéro dans un climat festif et familial, les participants se rabattirent vers la soupe commune. Par groupe de cinq à sept personnes, les gens cheminaient dans le noir entre deux files de bougies, dont les flammes menaient jusqu'à la salle de paroisse catholique située derrière le foyer.

Nous avons alors profité de l'occasion pour ques-

tionner Nouh Mohamed, d'origine somalienne, sur les bénéfices de la journée. «J'ai résidé avant cela au foyer de Simplon, à Lausanne, et nous n'y avons jamais été invités à des activités de ce genre. Cette journée m'a donné la possibilité de faire connaissance avec les résidents du foyer, et m'a surtout permis de découvrir que la tranquillité de la ville de Sainte-Croix cache une multitude d'activités industrielles et artisanales.»

Pendant ce temps, chaque participant avait retroussé ses manches, et en trois minutes se dressaient dans la salle deux longues tables: la soupe, les fromages, les pains, les jus et les marrons chauds circulèrent alors en un rythme bien régulé, comme les aiguilles d'une horloge Suisse.

Beaucoup des requérants questionnés sur cet événement nous ont répondu qu'ils n'en attendaient rien en début de journée, mais qu'ils commençaient à mesurer combien ils y avaient gagné, tant en bagage éducatif et informatif qu'en sentiment humain.

*Hassan CHER HARED et  
Jean KAMUNGA SHEBA MULUNDA*

## Activité

### «Cette année, j'ai assisté à la fête des vendanges»

Une requérante d'asile résidant dans la ville de Neuchâtel a eu l'opportunité de vivre pleinement le déroulement de la grande fête des vendanges. Elle raconte cette expérience.

Cette année, la fête des vendanges s'est déroulée du 25 au 27 septembre. Pour les Neuchâtelois, c'est le rendez-vous annuel de la grande noce qui honore le vin et les vigneron du canton. Des stands s'érigent partout aux abords des principales artères du centre de la ville. Ils sont décorés avec soin par les propriétaires afin d'attirer le plus grand nombre de visiteurs.

Le premier jour est calme. Les organisateurs peaufinent les installations, et les visiteurs les plus pressés débarquent. Il y a des Neuchâtelois et des gens venus d'autres cantons suisses, de France et d'autres pays européens. Ils déambulent et admirent les décorations avec nonchalance avant de s'adonner à des apéros prolongés tard le soir.

En gare de Neuchâtel, à la descente du train, on se retrouve d'emblée dans l'ambiance de la fête, avec des confettis partout. La ville scintille de mille couleurs, les manèges immenses avec des jeux de lumières font hurler de joie les enfants. L'air s'amplifie de vibrations émises par des musiques de toutes origines.

#### 200'000 visiteurs

Le deuxième jour (samedi) est animé par les enfants. La principale animation est le passage du cortège formé par des jeunes filles et garçons endimanchés, fiers d'être l'attraction de la journée. Le soir, un gigantesque feu d'artifice musical a émerveillé le public. Les organisateurs ont estimé à 200'000 le nombre de visiteurs ce soir-là. La dégustation des vins du canton a tenu éveillé ce beau monde jusque tard dans la nuit. La fête a été une superbe occasion de rencontre avec des gens de différentes nationalités.

#### Un dimanche de folie

Le dernier jour (dimanche), est consacré au cortège fleuri. Pour y assister, il faut déboursier 25 francs. Ça a dissuadé pas mal de gens comme moi. Toutefois, on pouvait observer de loin le cortège. Plusieurs dizaines de chars parcourent fièrement l'Avenue du 1er mars, richement décorés de fleurs fraîchement coupées. Chacun de ces chars a occupé des dizaines de petites mains durant les semaines

qui ont précédé l'événement. Lorsque les fanfares annoncent bruyamment le départ du cortège, tout le monde retient son souffle. Les Neuchâtelois découvrent à cet instant la nouvelle «Miss Fête des Vendanges». Elle se prénomme Sonia.

La consommation de boissons (vins neuchâtelois de préférence) et la diffusion des musiques du monde ont rythmé le reste de la journée. Vers 23 heures, la police a donné l'ordre d'arrêter la musique. Il fallait se reposer afin de reprendre le travail le lendemain sans gueule de bois. Mais faire retourner les gens à la maison n'était pas facile; l'envie de fête était grande.

Pendant la fête des vendanges j'ai oublié, mes soucis et le stress du quotidien. A mon avis, c'est une fête que les habitants de Suisse doivent expérimenter au moins une fois dans leur vie. Hélas, quelques personnes ont abusé de l'alcool et ont semé le désordre. Mais je préfère garder en mémoire les confidences de quelques visiteurs. «C'est une fête d'amour et de joie, donc c'est une grande fête qui compte dans l'année», a dit une habituée de cet événement. «Cette année, on a dégusté du bon raisin. Mais la bière, le vin et la nourriture proposés dans les stands sont un peu chers», a confié un anonyme.

Mais cette fête était très belle et j'espère y retourner l'année prochaine.

Sarah KUMWANGANA



### Une vieille institution

Cette année était la 84ème édition de la Fête des vendanges. ...C'est donc une vieille institution à Neuchâtel où les vendanges ont toujours donné lieu à des manifestations populaires qui duraient entre deux et quatre semaines à une certaine époque. Les rues de la ville étaient sillonnées de chars tirés par des chevaux. Transportée ainsi aux pressoirs, la vendange était foulée avec les pieds

Les enfants, munis de tire-moût (faits de roseaux et de noix, plus tard de tubes de caoutchouc) suivaient les chars, essayant d'y puiser du jus de raisin. Cela leur valait les imprécations du cocher et parfois même des coups de fouet.

Le soir, les gens descendaient dans la rue et des groupes de masques déambulaient au son d'une musique rustique.

En 1902, sous l'égide du vélo-club et de quelques citoyens dévoués, un cortège constitué a vu le jour.

Jusqu'en 1912, les cortèges se succédèrent avec plus ou moins de succès. Dès 1906, des affiches furent réalisées par des artistes locaux. La Grande guerre a mis un terme à ces réjouissances et les soucis de l'époque n'encouragèrent pas la reprise de cette manifestation en l'état.

La Fête sous sa forme actuelle a lieu depuis 1925.

S.K.



## Repas communautaire

# Douces joies des repas communautaires de Couvet

Chaque mois, le centre d'accueil de Couvet organise un ou deux repas communautaires. C'est l'occasion offerte aux requérants de manger quelque chose de différent et de communier autour des richesses culinaires des pays d'origine de tous les habitants.

Cette initiative des formatrices Marie-France Blitz et Roselyne Pétruzzi est devenue le rendez-vous mensuel attendu par tous. La dernière édition du mois de novembre a mis en l'honneur le Sri-lanka.

### Attente et curiosité

Le matin du jour J, on sentait déjà qu'il y avait du nouveau. Les habitants du foyer s'amusaient à deviner les recettes prévues, chacun interpellant l'autre pour lui rappeler ou lui demander sur quoi allait porter le menu du jour. Certains descendaient plus tôt que l'heure prévue pour savoir où en était la préparation avant de ressortir ; d'autres encore préparaient déjà leurs couverts pour être parmi les premiers servis. Ils étaient tous au comble de la joie et de l'impatience.

La cuisine, que les pensionnaires désignent par

le terme «cuisine technique», s'anima particulièrement ce jour-là par un mélange de bruit de casserole et de causeries des cuisiniers, en majorité sri-lankais, évidemment. Ils étaient tout simplement heureux de nourrir les autres requérants. Et cette excitation générale donnait envie de se mettre à table.

### Nostalgie

Une Sri lankaise, membre de l'équipe de la cuisine se confie : «Lorsque je me retrouve comme ça à préparer la nourriture de chez moi avec cette allure de fête, entourée d'autres Sri-lankais, j'éprouve beaucoup de nostalgie. Je pense à mon pays et à ma famille.» Un avis que beaucoup partagent. Nous profitons de notre intrusion à la cuisine pour jeter un coup d'œil dans un récipient, intrigué par un étonnant mélange : des morceaux d'ananas y sont enveloppés dans du curry. «Habituellement, nous mangeons ce plat sous forme de dessert», précise notre interlocutrice. Elle nous explique par la suite que le premier ingrédient atténue le goût de l'autre et vice versa. Et le curry utilisé est bien



©VDE/VDE/Rédaction neuchâteloise

Femmes Sri lankaises au fourneau le 30 septembre dernier.

spécial pour ce type de dessert. Il ne faudrait donc pas se tromper.

Un autre cuisinier du jour accepte avec joie de nous donner la composition du plat principal : riz, carotte, curry, pommes de terre, petit-pois, raisins, beurre et beaucoup d'autres légumes. Nous remarquons que le fameux curry revient encore et que les Sri-lankais ne peuvent s'en passer pour la préparation de leurs repas.

Ce dernier repas donné au centre a été une grande réussite et tous les requérants ont grand espoir qu'il y en aura bien d'autres encore.

Rédaction neuchâteloise

## Mise au point

# L'assurance maladie des requérants d'asile est collective

**Pourquoi les requérants d'asile ne peuvent-ils pas conclure eux-mêmes une assurance-maladie ?**

**Et pourquoi ne peuvent-ils pas changer d'assureur ? Cet article apporte une réponse à ces interrogations.**

Chaque année les assurances proposent des primes plus ou moins chères. Les citoyens suisses peuvent alors choisir la caisse qui leur convient le mieux. Les requérants attribués au canton de Neuchâtel sont affiliés directement par l'Office social de l'asile cantonal (OSAS). Ils n'ont donc pas ce choix. La «CSS Assurance» a été retenue par l'OSAS, car c'est une des rares caisses-maladie qui était prête à assurer les requérants d'asile collectivement. De plus, elle proposait une prime parmi les moins chères (en dessous de la prime moyenne cantonale).

### Pas de choix

Le contrat collectif est divisé en deux parties: un volet qui concerne les requérants assistés financièrement et l'autre les requérants autonomes (financièrement). Malgré leur statut financier, ces derniers ne peuvent pas choisir leur caisse maladie

tant qu'ils ont le statut de requérant d'asile. Ceci pour des raisons de gestion administrative.

Le contrat collectif compte environ 1300 assurés. Presque un millier de personnes sont assistées financièrement et c'est donc le secteur assurance maladie de l'OSAS qui gère toutes les factures de santé (16'000 environ par année). Les 300 personnes restantes, indépendantes financièrement, payent leurs cotisations LAMal (l'assurance maladie de base obligatoire) et gèrent leurs factures médicales elles-mêmes.

A Neuchâtel, depuis 2007, les requérants ne sont affiliés qu'à une seule caisse. Chaque canton a son propre système, mais dans l'ensemble, il reste assez similaire d'un canton à l'autre.

Dans le centre de premier accueil le requérant n'a pas à se soucier de cette procédure, puisque son assistant s'occupe de tout régler pour lui.

### Rendez-vous médical obligatoire

Chaque demandeur d'asile malade doit se rendre chez son assistant(e) social(e) pour qu'elle (il) lui obtienne un rendez-vous médical. Il obtient un bon médical et/ou un bon de pharmacie si besoin. Le bon médical renseigne le médecin sur la procédure à suivre pour la facturation. Il sait directement que l'OSAS prendra en charge la consultation. Si le

bon médical manque ou que le médecin n'y prête pas attention, alors la facture sera envoyée directement au requérant d'asile qui devra la transmettre le plus rapidement possible à son assistant social. Si la facture n'est pas transmise à l'OSAS, il risque d'y avoir des rappels voire même des poursuites à l'encontre du patient.

En ce qui concerne les accidents, la procédure est la même que pour toute personne résidant en Suisse. Par exemple, une personne qui se casse une jambe et va à l'hôpital devra, avec l'aide de son assistant social, remplir une déclaration d'accident. Cette dernière doit être bien remplie et c'est grâce à des informations claires et précises que la caisse remboursera l'intégralité des frais médicaux engendrés.

Pour les frais dentaires, il n'y a pas d'assurance. Un traitement d'urgence est accepté jusqu'à un maximum de 180 francs. Si le traitement coûte plus cher, un devis doit être établi par le dentiste traitant. Un dentiste conseil examinera et donnera ou non son accord pour un traitement. L'esthétique n'est pas prise en compte. Il étudiera tous les problèmes potentiels des dents et décidera de soigner ce qui doit l'être absolument.

Rédaction neuchâteloise

## Formation

# Un coup de lessive après la couture

**Une formation en buanderie vient d'être lancée par l'Unité formation-Emploi de l'Aide aux requérants d'asile, en complément de la couture. Elle accueille déjà plus d'une vingtaine d'élèves.**

L'atelier fonctionne depuis le 15 septembre dernier dans un local situé au foyer des Tattes. Christianne Walter, responsable de l'atelier couture, dirige également cette nouvelle entité de formation. L'objectif de ces ateliers jumelés consiste à renforcer la formation des apprentis afin de les rendre plus compétitifs sur le marché de l'emploi. Les chances de décrocher un poste dans ce secteur est mince sur le marché genevois. «Les apprenants qui terminent leur formation en couture ont un bon niveau de qualification. Mais ils ne peuvent pas décrocher un emploi. Il a donc fallu trouver une solution pour renforcer leurs capacités. Ainsi, la direction a souhaité ouvrir une formation en buanderie pour qu'ils puissent avoir plus de chance au moment de frapper à la porte d'un établissement médico-social, d'un pressing, d'un hôtel ou d'un hôpital», explique Mme Walter.

### Moral au beau fixe

L'optimisme de la responsable semble booster le moral des élèves que nous avons rencontrés sur le lieu de la formation. Les machines tournent à plein régime sous leur regard attentif dans une grande salle. Deux lave-linges et deux sèche-linges trônent dans un ronronnement loin d'être assourdissant. A quelque deux mètres de là, des étagères métal-

liques servent à ranger le linge propre. Une station de repassage complète la panoplie. Un décor tout à fait professionnel. Christianne Walter le confirme et précise que les appareils mis à disposition des apprenants sont des outils que les spécialistes du métier ne mépriseraient pas.

Au moment de notre reportage, sept requérants-élèves étaient présents dans cet atelier flambant neuf. La tâche du jour consistait à blanchir les tabliers d'autres apprentis des ateliers techniques d'Anières. Il y avait donc des taches coriaces à faire disparaître. Mais les apprentis blanchisseurs n'ont visiblement pas de mal à jouer les «Monsieur propre», grâce à quelques astuces bien apprises.

### Des rêves et des projets

«J'aimerais travailler dans une buanderie industrielle», déclare Torsutey Matta John Florestand qui s'applique à sécher un linge sur la calandre. Il nous explique son activité du moment: «Je trie les vêtements. Ceux qui sont usés sont envoyés à la Couture pour réparation.» Quinze machines sont à la disposition des élèves pour raccommoder ou coudre les combinaisons, les tabliers portés par l'ensemble des élèves qui fréquentent tous les ateliers techniques de l'Aide aux requérants d'asile (Maintenance

des véhicules, Techniques des bâtiments, Cuisine, Constructions métalliques et Espaces verts).

John Florestand, Congolais de Brazzaville, n'est pas peu fier de faire savoir qu'il est pressenti pour peut-être succéder à l'actuelle assistante de l'atelier, Amel Boukherrouba. Cette Algérienne s'apprête à se lancer à la recherche d'un emploi après une double formation couture-buanderie, et un stage. Elle explique sa démarche: «J'ai fait un stage de trois mois à la Maison de l'Ancre (ndlr: établissement de réinsertion socioprofessionnelle gérée par l'Hospice général) où j'ai appris les techniques de la lessive professionnelle.»

Vittivel Jeyagowry, originaire du Sri Lanka, est heureuse de montrer à des visiteurs ce qu'elle sait faire avec une machine à coudre. Tout en s'activant pour terminer la confection d'une tunique, elle s'empresse de nous confesser son enthousiasme d'évoluer dans cet atelier dont elle rêvait depuis longtemps. Abir Asgar, encadrante des niveaux 1 à 3, affiche le même engouement. Pour elle, la couture est une vieille histoire qui la poursuit depuis l'Irak, son pays natal. «Je tenais un atelier en Irak, sous ma main sont passées de nombreuses étudiantes», affirme-t-elle.

### Parler le français

«D'après quelques échos, les bénéficiaires de nos prestations sont motivés», déclare humblement Christianne Walter. Si tout semble bien marcher, des difficultés d'organisation minent la bonne marche de ce concept de formation. «J'ai 22 élèves, mais je n'arrive jamais à les avoir tous au même moment parce qu'ils doivent suivre aussi des cours de français.» La maîtrise de la langue française est primordiale pour tous ces élèves qui veulent se placer sur le marché de l'emploi à Genève.

John Florestand en est conscient: «La plupart d'entre nous ne parlent pas correctement le français, pourtant il faut lire les notices, comprendre le mode d'emploi pour ne pas abîmer le linge.» Abir, quand elle supervise les cours, est obligée d'utiliser régulièrement le langage des signes pour faciliter la compréhension de ses instructions.

L'implantation de l'Atelier buanderie-couture aux Tattes suscite quelques frustrations de la part des résidents de ce foyer qui ne peuvent bénéficier d'aucune formation pour la simple raison qu'ils sont déboutés de l'asile. 80% des élèves viennent d'Anières. Pour le moment, la cohabitation se passe bien; les rancoeurs sont contenues.



VDE/Maxwell Onokala

Torsutey Matta John Florestand s'applique à repasser un linge sur la calandre.

Andy MACK & Maxwell ONOKALA

## Eclairage

# Pourquoi l'admission provisoire peut-elle être octroyée à certains requérants d'asile ?

**L'admission provisoire constitue une mesure exceptionnelle du droit d'asile suisse dont le but est d'accueillir provisoirement en Suisse des personnes dont le retour est impossible pour diverses raisons.**

Créée au milieu des années 80, l'admission provisoire, matérialisée par l'octroi du permis F, a permis d'accueillir des personnes fuyant les conflits sanglants d'ex-Yougoslavie, de Somalie, du Sri-lanka et bien d'autres pays. C'est une protection limitée dans le temps pour la durée du conflit dans le pays d'origine. L'admission provisoire peut être octroyée pour quatre raisons.

### Plusieurs catégories

L'admission provisoire est octroyée aux requérants d'asile dont le retour ne peut être raisonnablement exigé, parce que la situation dans le pays d'origine ne le permet pas (violence généralisée, mise en danger de certains groupes ou personnes, etc.) Un patient dont la santé serait mise en danger en cas de renvoi en raison de l'absence des soins nécessaires dans le pays d'origine peut aussi obtenir une admission provisoire. Actuellement, près de deux tiers de toutes les admissions provisoires appartiennent à cette catégorie.

En deuxième position se trouvent les requérants d'asile déboutés pour lesquels un renvoi aurait pour conséquence une situation de détresse personnelle grave en raison de leur long séjour et de leur intégration en Suisse.

Un petit groupe est formé de personnes admises provisoirement dont le renvoi est impossible pour des raisons techniques pendant une période relativement longue, sans qu'ils soient responsables de cet état de fait, par exemple lorsqu'un pays ne coopère pas à la reprise de ses ressortissants ou lorsqu'il n'y a pas de vols en direction de ce pays.

Encore plus rares sont les cas où le renvoi est illicite au regard du droit international, lorsque les personnes venues chercher protection peuvent s'attendre à être exposées, en cas de retour, à des tortures ou d'autres traitements inhumains ou humiliants.

### Du provisoire qui dure

La durée de la protection dépend de l'évolution de la situation internationale et de circonstances extérieures. L'expérience montre que la situation de violence dans les pays concernés ne change que rarement assez vite pour que les personnes puissent rentrer sans danger (par exemple le Sri Lanka, la Bosnie, la Somalie).

Avec des durées de séjour qui se prolongent, le critère de «détresse personnelle grave» devient de plus en plus important. Il devient difficile de



Les admis provisoires ne sont pas à l'abri d'un délai de départ

renvoyer des personnes dans leur pays d'origine alors qu'elles-mêmes et leur famille se sont intégrées en Suisse et que leur procédure est encore en suspens après de nombreuses années.

### Conséquences pénibles

Les droits limités et la menace permanente de renvoi jouent un rôle de mécanisme d'exclusion pour les personnes concernées. Ainsi l'accès au marché du travail reste limité et de nombreux employeurs n'ont pas connaissance des modalités du permis F. Le manque d'information et l'image négative liée au permis F ont des conséquences pénibles particulièrement pour le grand nombre de jeunes admis à titre provisoire, qui dépendent de la bonne volonté de particuliers pour les aider à trouver une place d'apprentissage ou de formation. Les familles souffrent de l'impossibilité de faire venir leurs proches de l'étranger ou de leur rendre visite. Comme l'admission provisoire est renouvelée pour 12 mois, un renvoi est possible en tout temps, si les raisons qui ont motivé son octroi disparaissent. L'insécurité qui en découle est une source de stress important pour les personnes concernées.

Source: *Swiss Forum for Migration and Population Studies*

### Trois femmes détenues dans des conditions difficiles

Une correspondante régulière de l'Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers (ODAE) nous rapporte sa visite à trois femmes actuellement en détention administrative, en vue de leur renvoi, à la Maison d'arrêt de Riant-Parc (Genève). Ces trois femmes sont détenues dans une minuscule cellule d'environ douze mètres carrés. L'une d'entre elles, d'origine éthiopienne, a plus de 60 ans et est restée auparavant 60 jours en zone de rétention à l'aéroport dès son arrivée avant d'être mise en détention à Riant-Parc. Une autre des trois femmes y serait enfermée depuis plus de dix jours. Ces détenues sont confinées à leur cellule et n'ont eu droit à aucune promenade à l'air libre, ce qui ne semble conforme ni à un minimum d'humanité, ni à la jurisprudence du Tribunal fédéral (arrêt 2A.290/1995). Il existe une cabine de téléphone dans la maison mais les détenues n'étaient pas informées qu'elles avaient le droit de téléphoner. «C'est inacceptable de mettre ainsi des femmes en cage, qui n'ont rien dans leur casier judiciaire et n'ont à se reprocher que d'avoir choisi la Suisse comme terre d'accueil!» s'indigne notre personne de contact.

Source: ODAE

## Portrait

# Un président multiculturel pour les étrangers de Lausanne

**Tidiane Diouwara est à la tête du Forum des étrangers et étrangères de Lausanne (FEEL). Maîtrisant plusieurs cultures africaines et possédant les passeports suisse et suédois, il explique les ambitions de son association.**

«Nous avons dans nos mains le pouvoir de créer un monde meilleur. Chacun de nous devrait consacrer une partie de son temps à des actions de bénévolat», a dit l'ancien président sud-africain Nelson Mandela. Ce message, Tidiane Diouwara l'a bien compris. Ce licencié en sociolinguistique détenteur d'un master en communication et médias a réussi à consacrer une partie de son temps à apporter son aide aux immigrés. Il est depuis une année président du Forum des étrangers et étrangères de Lausanne (FEEL).

Lorsqu'il nous reçoit au siège de son association à Lausanne, nous lui demandons pourquoi il s'est investi dans le bénévolat. «C'est la passion et l'amour qui m'ont poussé à faire ce travail. Donner son temps pour les autres est quelque chose de très épanouissant et je reçois beaucoup en échange. Cette activité me permet de connaître des gens de différentes races et cultures, venant de plusieurs continents. Le contact avec ces personnes m'aide beaucoup à comprendre la frustration qu'ils ressentent parfois en lien avec leur statut social.»

### La peur de l'étranger existe encore

Bel homme, costaud et sympa, ce Mauritanien d'origine résidant en Suisse depuis 15 ans fait partie de cette catégorie d'immigrés africains dont l'intégration a été une réussite tant sur le plan professionnel que relationnel. Agé de 43 ans, marié à une Suisseuse et père d'un garçon, il est naturalisé suisse et détenteur d'un passeport suédois. En plus du français, dont il dispense des cours aux étrangers non francophones, il parle couramment l'anglais, l'arabe, l'espagnol, ainsi que plusieurs dialectes africains.



Tidiane Diouwara

Tidiane Diouwara a toujours porté un grand intérêt aux questions liées aux droits de l'homme. Selon lui, «l'intégration des étrangers à Lausanne ne se fait pas toujours sans difficulté. La peur de l'étranger existe encore chez bon nombre de Suisses, et les mesures prises pour faciliter l'intégration des étrangers dans la capitale vaudoise ne sont pas encore suffisantes.»

### S'affirmer davantage

«Le durcissement de la nouvelle loi sur l'asile démontre encore une fois que la Suisse reste fermée aux immigrés. C'est pourquoi au FEEL, que je dirige avec l'appui de la Municipalité lausannoise, nous avons comme objectif d'aider les nouveaux arrivants et les étrangers établis déjà depuis plusieurs années à s'affirmer en devenant des acteurs importants de la vie locale de tous les jours. Nous essayons de favoriser l'initiation des étrangers à la langue du pays d'accueil. Et nous les encourageons à suivre des formations: plus on a de bagage, plus on a de chances de décrocher un emploi»,

affirme Tidiane Diouwara, ajoutant que «l'intégration est surtout facilitée par le travail, car celui-ci permet de gagner l'autonomie. Nous conseillons toujours aux étrangers qui ont choisi la Suisse comme terre d'accueil, d'essayer de mettre toutes les chances de leur côté.»

Le président du FEEL est aussi un sportif. Il joue au football, se passionne pour la musique, adore danser les rythmes endiablés africains et afro-cubains. A chaque fois que l'occasion se présente, il va assister aux concerts d'artistes bien connus en Afrique, tels que Youssou N'Dour, Kofi Olomide, Papa Wemba et d'autres: «Quand je me retrouve avec les Sénégalais, je parle le wolof et je me considère comme un Sénégalais. De même, avec les Congolais, je parle le lingala et je me sens aussi Congolais.» Ce président multiculturel espère que la Suisse saura profiter de la force et de la richesse culturelle de l'immigration en adoptant ces femmes et ces hommes venus d'ailleurs: «Cela ne pourra que renforcer la position de la Suisse dans le monde!»

Jean KAMUNGA SHEBA MULUNDA

## Des requérants d'asile attaquent des policiers suisses

Une soixantaine de policiers ont accompagné 27 requérants d'asile nigériens renvoyés de Suisse en novembre dernier. Quand l'avion affrété pour l'opération s'est stabilisé sur le tarmac de l'aéroport de Lagos, les expulsés ont refusé de descendre de l'appareil. Ils s'en sont pris violemment aux

policiers suisses qui ont été contraint de quitter l'avion. Ils ont fui en compagnie des membres de l'équipage.

Les déboutés nigériens voulaient à tout prix éviter d'être remis aux autorités nigériennes, ils s'en sont pris aux agents suisses dès que leurs menottes leur ont été ôtées.

Des forces de sécurité nigériennes ont ensuite pris l'avion d'assaut et maîtrisé leurs compatriotes. Une expulsion qui a failli mal tourner malgré le nombre impressionnant d'agents embarqués.

La rédaction

## Publication

# Les bienfaits de la migration

**Le programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) vient de publier son rapport mondial (2009) sur le développement humain. Il souligne le côté positif du phénomène migratoire.**

Ce rapport soutient que les migrants stimulent l'économie, et ce à un coût réduit voire nul pour la région d'accueil. En effet, leur présence peut avoir de nombreuses vertus. Par exemple, les femmes immigrées peuvent garder des enfants et permettre ainsi aux mères de la région de destination de travailler hors de chez elles. Au fur et à mesure qu'ils parviennent à acquérir une meilleure maîtrise de la langue ainsi que d'autres compétences nécessaires pour grimper sur l'échelle des salaires, beaucoup de migrants s'intègrent relativement facilement. Ils apportent alors la preuve que les craintes concernant leur impossible intégration, semblables à celles exprimées au début du XXe siècle en Amérique au sujet des Irlandais, par exemple, sont tout aussi infondées aujourd'hui qu'hier. Toutefois, on ne peut nier le fait que de nombreux migrants endurent des désavantages systémiques et qu'il leur est difficile, pour ne pas dire impossible, d'accéder aux services

locaux dans les mêmes conditions que les résidents de souche. Ces problèmes sont particulièrement prononcés pour les travailleurs temporaires et illégaux.

### Divers bénéfiques

Dans les pays d'origine, la migration a pour effet d'augmenter les revenus et de stimuler la consommation, ainsi que d'améliorer l'éducation et la santé. Son impact se fait également sentir plus largement au niveau culturel et social. La migration apporte généralement divers bénéfices, dont la forme la plus directe est l'argent envoyé à la famille proche. L'incidence positive de ces transferts est diffusée plus largement lorsqu'ils sont dépensés, générant des emplois pour les travailleurs locaux, tandis que les comportements peuvent évoluer en réponse aux idées venues de l'étranger. Les femmes, en particulier, trouvent ainsi l'occasion de se libérer des rôles traditionnels qui leur sont dévolus.

La nature et l'ampleur de ces effets dépendent du profil des migrants, de la manière dont ils s'en sortent dans leur pays de destination et des contacts qu'ils conservent avec leurs racines par le biais des transferts de fonds, de connaissances et d'idées. Les migrants ayant

tendance à arriver en grand nombre de régions spécifiques – par exemple du Kerala en Inde ou de la province du Fujian en Chine – les effets au niveau communautaire peuvent être plus importants qu'au niveau national. Toutefois, sur le long terme, les flux d'idées induits par les déplacements humains peuvent avoir un impact profond sur les normes sociales et la structure de classe à l'échelle d'un pays tout entier. La fuite des compétences est parfois perçue comme un phénomène négatif, particulièrement dans les domaines de l'éducation et de la santé.

Pourtant, même lorsque c'est le cas, la meilleure réponse demeure la mise en oeuvre de politiques s'attaquant aux problèmes structurels sous-jacents, comme le bas niveau des salaires, le caractère inapproprié des financements et la faiblesse des institutions. Faire porter la responsabilité de la fuite des travailleurs qualifiés aux travailleurs eux-mêmes est un contre-sens ; limiter leur mobilité est probablement contre-productif – et bafoue qui plus est le droit fondamental de chacun de quitter son propre pays.

Source: PNUD

## Humour, sagesse...

L'optimiste voit une chance dans tous les dangers; le pessimiste voit un danger dans toutes les chances.

Winston Churchill

Le peuple, c'est l'enfant bien sage qui fait la grimace dès qu'on a le dos tourné.

Georges Clemenceau

Il faut se méfier des penseurs dont l'esprit ne fonctionne qu'à partir d'une citation.

Cioran

Quand on innove, la réaction de l'entourage est comme le vent à bicyclette, toujours contre.

Les Euphorismes de Grégoire

Méfiez-vous de tout le monde, en particulier de ceux qui vous conseillent de vous méfier.

La Robertie

Si vous voulez que votre femme écoute ce que vous dites, dites-le à une autre femme.

Sacha Guitry

Les gens qui écrivent l'Histoire ne sont jamais ceux qui l'ont faite; et les seconds ne peuvent rien contre les premiers.

Picasso

L'homme est le seul animal qui soit l'ami des victimes qu'il se propose de manger.

Samuel Butler

Dessin de Nashwan Hashim.



## Abonnements

Si vous désirez recevoir régulièrement votre trimestriel préféré par la poste, vous avez la possibilité de souscrire un abonnement adapté à tous les porte-monnaie !

1. Abonnement d'une année (4 numéros) au prix spécial de CHF 12.-, réserve aux requérants d'asile.
2. Abonnement normal d'une année (4 numéros) au prix de CHF 28.-
3. Abonnement de soutien d'une année au prix de CHF 60.-
4. Abonnement pour institutions (2 exemplaires par numéro) CHF 60.-

Reconduction d'office s'il n'y a pas d'annulation.

Il suffit de nous écrire pour enregistrer votre commande.

Hospice général  
Service communication  
Cours de Rive 12  
1204 Genève  
Téléphone: 022 420 53 00  
E-mail: publications.hg@hospicegeneral.ch  
**www.voixdexils.ch**



## Voix d'Exils N° 37

Tirage: 4'000 exemplaires

**Editeur:** Hospice général, Aide aux requérants d'asile (ARA)-Genève.

**Responsable d'édition:** Mireille Vallette Herbez

**Responsable de la rédaction:** Frank Kodbaye

**Mise en page:** Rébecca Pittet

### RÉGIONS

#### Rédaction genevoise

Rue Rothschild 58 – 1202 Genève – Tél. 022 420 45 03/04

E-mail: info@voixdexils.ch

Anderson Makedi, Aida AL-Khatib, Maxwell Onokala

#### Rédaction neuchâteloise

Office social de l'asile

Rue des Charmettes 10C – 2006 Neuchâtel – Tél. 032 889 81 22 ou 032 889 81 33

Fax 032 889 81 28

E-mail: daniel.kienholz@ne.ch

#### Responsables de rédaction:

Daniel Kienholz, Marie-France Bitz, Roselyne Petruzzi

**Rédacteurs:** Dominique Husniya, , Betiel Teclehaimanot, Lassine Bamba, Sarah Kumwangana

#### Rédaction vaudoise

EVAM, rue du Bugnon 42, 1020 Renens – Tél. 021 557 05 42

#### Responsable de la rédaction:

Emmanuelle Marendaz-Colle

#### Coordinateur de programme d'occupation :

Affif Ghanmi

**Rédacteurs:** Hassan Cher, Chaouki Daraoui, Khaled Azizi, Jean Kamunga, Pidice Egui, Modaber Mahdavi, Nashwan Hashim

#### A aussi collaboré à ce numéro:

André Castella